

Un café pas comme les autres



Café culturel



Café associatif



Café des aidants

Règlement Intérieur

Association CALAD' ACCESS

705 route de Riottier - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Mail : caladaccess@gmail.com - Site internet : <http://caladaccess.jimdo.com>

Marie Hélène AGNES - Tel : 06 13 29 41 62 - Cathy MINOT - Tel : 06 87 45 23 36

SOMMAIRE

1. Rôle de l'Association
2. Objet du règlement intérieur
3. Droit à l'image
4. Organisation du bénévolat
5. Les pôles d'action
6. Fonctionnement du café associatif

Un café pas comme les autres

Rôle de l'Association

CALAD' ACCESS a pour but :

- d'accueillir des personnes en situation de handicap au sein d'un lieu bienveillant, convivial et chaleureux, ouvert à tous.
- de proposer des ateliers qui favorisent la citoyenneté, la rencontre, l'échange, le partage, le répit et le vivre ensemble afin de rompre la solitude et faire changer le regard de notre société sur le handicap.

Association CALAD' ACCESS

705 route de Riottier - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Mail : caladaccess@gmail.com - Site internet : <http://caladaccess.jimdo.com>

Marie Hélène AGNES - Tel : 06 13 29 41 62 - Cathy MINOT - Tel : 06 87 45 23 36

Un café pas comme les autres

Objet du règlement intérieur

Ce règlement précise les conditions de fonctionnement du café associatif CALAD' ACCESS et il définit les dispositions applicables aux adhérents, bénévoles et intervenants extérieurs.

Le règlement intérieur formalise les règles de vie et doit être daté, signé avec la mention "lu et approuvé" lors de son adhésion à l'association et cela vaut pour acceptation de la personne et de sa famille.

Une première visite gratuite et anonyme est possible pour mieux connaître la structure CALAD' ACCESS et son mode de fonctionnement.

Si vous souhaitez y revenir, une adhésion annuelle vous sera demandée pour soutenir les actions de l'association.

Les membres du conseil d'administration sont autorisés à exclure tout perturbateur pour non respect du règlement et ce de manière temporaire ou définitive.

Association CALAD' ACCESS

705 route de Riottier - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Mail : caladaccess@gmail.com - Site internet : <http://caladaccess.jimdo.com>

Marie Hélène AGNES - Tel : 06 13 29 41 62 - Cathy MINOT - Tel : 06 87 45 23 36

Un café pas comme les autres

Droit à l'image

Des photos peuvent être prises lors des différents ateliers.

CALAD' ACCESS se réserve le droit d'utiliser ces images sur des documents d'information ou d'exposition.

La presse peut également être invitée à prendre des photos pour des articles.

Si vous ne souhaitez pas que vous et/ou un membre de votre famille soit photographié et/ou filmé, veuillez le signaler et prendre les précautions nécessaires avant la prise de vue.

Association CALAD' ACCESS

705 route de Riottier - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Mail : caladaccess@gmail.com - Site internet : <http://caladaccess.jimdo.com>

Marie Hélène AGNES - Tel : 06 13 29 41 62 - Cathy MINOT - Tel : 06 87 45 23 36

Un café pas comme les autres

Organisation du bénévolat

- Bénévolat

Est considéré comme bénévole toute personne qui participe activement et régulièrement aux activités de l'association sans percevoir de rémunération en espèce ou nature.

- Pour pouvoir s'engager en tant que bénévole au sein de l'association, les membres doivent :
 1. Être adhérent à l'association CALAD' ACCESS et à jour de leur cotisation.
 2. Rencontrer un des membres du conseil d'administration.
 3. Remplir une fiche d'inscription bénévole avec ses coordonnées.
 4. Prendre connaissance et respecter la charte des bénévoles et le présent règlement.
 5. Contribuer à assurer une bienveillance envers les personnes en situation de handicap mais aussi contribuer à une bonne ambiance du café associatif et au bon fonctionnement de l'association.
- Les bénévoles sont couverts en responsabilité civile par l'assurance de l'association CALAD' ACCESS.
- Les actions de bénévolat, en tant qu'elles participent au fonctionnement ou à l'animation du café donneront lieu à une réduction sur les consommations de 50%. Pour les animations ayant lieu autour d'un repas, il pourra être offert un plat et une boisson. Pour une animation ayant lieu en dehors de heure de repas, il pourra être offert une boisson.

Association CALAD' ACCESS

705 route de Riottier - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Mail : caladaccess@gmail.com - Site internet : <http://caladaccess.jimdo.com>

Marie Hélène AGNES - Tel : 06 13 29 41 62 - Cathy MINOT - Tel : 06 87 45 23 36

Un café pas comme les autres

Les pôles d'action

Les bénévoles participent à différentes activités de l'association selon leur envies, motivations, compétences, temps disponible.

Les activités sont regroupées sous différents pôles.

Le CA mandate pour chaque pôle un référent membre du conseil d'administration qui assure l'organisation du pôle et la coordination avec le reste de l'équipe bénévole et se réunit au moins 3 fois par an.

Exemple de pôles :

- Pôle administratif
- Pôle bar/petite restauration
- Pôle programmation
- Pôle communication
- Pôle ateliers

Association CALAD' ACCESS

705 route de Riottier - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Mail : caladaccess@gmail.com - Site internet : <http://caladaccess.jimdo.com>

Marie Hélène AGNES - Tel : 06 13 29 41 62 - Cathy MINOT - Tel : 06 87 45 23 36

Un café pas comme les autres

Fonctionnement du café associatif

- Horaires d'ouverture :
Les horaires d'ouverture du café associatif CALAD' ACCESS sont de 10 à 18h un samedi par mois.
- Condition d'utilisation du café :
Seuls les consommations et la petite restauration vendus par l'association peuvent être consommés sur place, sauf événement exceptionnel dûment programmé. Il est interdit de fumer, de consommer de l'alcool et produits illicites dans les locaux de l'association.
- Planning des activités :
Des animations sont proposés régulièrement. Elles sont destinées aux adhérents de l'association. Pour des raisons d'organisation et de limites de places disponibles, il est recommandé de s'inscrire sur le registre des animations ou panneau d'affichage. Le montant des ateliers est fixé à l'avance. Toutes propositions d'animation sont les bienvenues.
- Des jeux de société et des livres sont mis à disposition gratuitement pour usage sur place, ils sont la propriété de l'association. Merci d'en prendre soin.
- L'association CALAD' ACCESS n'est pas responsable en cas de perte, de vol ou dégradation d'objets ou effets personnels dans ses locaux.

Association CALAD' ACCESS

705 route de Riottier - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Mail : caladaccess@gmail.com - Site internet : <http://caladaccess.jimdo.com>

Marie Hélène AGNES - Tel : 06 13 29 41 62 - Cathy MINOT - Tel : 06 87 45 23 36

Formulaire d'acceptation

Document obligatoire, à remettre avec le dossier d'inscription

Je soussigné(e) _____

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association CALAD' ACCESS et en accepter l'ensemble de ses clauses.

Je m'engage à le respecter et le faire respecter dans son intégralité.

En cas de non respect de ma part, la responsabilité de l'association CALAD' ACCESS sera totalement déchargée, et j'assumerai pleinement toutes les conséquences que mes actes pourraient engendrer.

Fait à : _____ Le : _____

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :